

La Colonne de la Croix-Rouge de Neuchâtel à l'occasion de son vingtième anniversaire

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **40 (1932)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Colonne de la Croix-Rouge de Neuchâtel à l'occasion de son vingtième anniversaire.

Les hommes de la Colonne de Neuchâtel ont désiré commémorer par une petite manifestation le vingtième anniversaire de cette formation sanitaire. C'est en effet en 1912 que la Colonne de Neuchâtel a été créée, et plusieurs membres fondateurs ont pu assister à la fête du samedi, 6 février 1932, à l'hôtel du «Soléil» à Neuchâtel. Ces vétérans ont été particulièrement applaudis.

Ayant invité leurs familles, leurs amis, leurs anciens commandants (capit. Dr Schinz, Lt.-col. Billeter, 1^{er} Lt. Raymond), les organes de la Croix-Rouge du district de Neuchâtel et de celui de Boudry, les 30 hommes de la Colonne leur ont offert une soirée en tous points réussie.

Un coup de clairon, et les hommes se groupent sur le podium de la salle, sous la conduite de leur commandant M. le capit. Dr Gehrig de St-Blaise. Puis sonne l'«appel au drapeau», et, du fond de la salle s'avance un des sergents de la Colonne, portant le fanion qu'il remet solennellement au commandant. Ce drapeau à croix rouge sur fond blanc est offert à la Colonne grâce au produit d'une collecte faite par les hommes de la Colonne.

Le commandant remercie par quelques paroles appropriées et aimables, et donne la parole au sergent-major Pierrehumbert qui fait un bref exposé historique de la formation sanitaire dont il est le conducteur depuis plusieurs années. Puis le Dr de Marval parle au nom du comité de patronage de la Colonne, et remet aux quatre vétérans le gobelet d'argent qui leur est décerné pour 20 ans de fidèles services. Ces quatre vétérans sont: le sergent-major Pierrehumbert, le sergent Borsay, le sergent Perrenoud et le soldat Schwab.

Cette belle et simple cérémonie, suivie avec beaucoup d'intérêt par les nombreux invités, ne fut que le prélude de la soirée. Un programme varié et intéressant, musique, comédies, tombola, s'est déroulé jusque tard dans la nuit; on nous a même dit que la soirée s'était terminée par un bal fort réussi...

La Croix-Rouge suisse compte 16 colonnes; celle de Neuchâtel est la seule de la Suisse romande. Nous la félicitons de sa vitalité et nous l'encourageons à continuer sa belle activité — fort utile à plusieurs reprises déjà — sous les plis de son nouveau fanion. *Dr Ml.*

Zentralkurs für Rotkreuzkolonnen.

Vom 9. bis 20. März 1932.

1. Einrücken:

Kadres: 9. März, Kaserne Basel, 14 Uhr. Mannschaft: 12. März, Kaserne Basel, 16 Uhr.

2. Organisation:

- a) Instruktionspersonal: Hptm. Isler; Adj. Uof. Hummel; Fourier Wagner.
- b) Kadreskurs nach folgenden Tagesbefehlen.
- c) Mannschaftskurs nach besonderen Befehlen.